



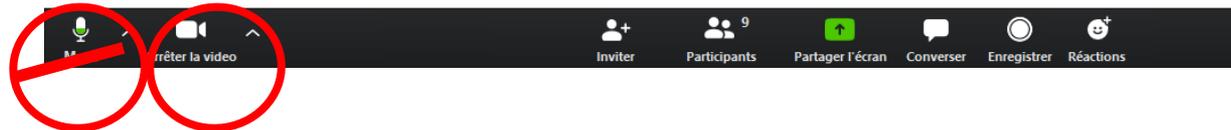
# Séminaire sur le maintien dans l'emploi 12 novembre 2020

CELLULES DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DANS LES  
SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL, QUELS RETOURS  
D'EXPÉRIENCE ?

Nous allons commencer dans quelques instants...

Merci de couper votre micro

Possibilité d'éteindre ou allumer votre caméra



ID de réunion : 319-584-706

Vous voyez actuellement l'écran de Animateur AMNYOS

Options d'affichage



Participants (9)

Trouver un participant

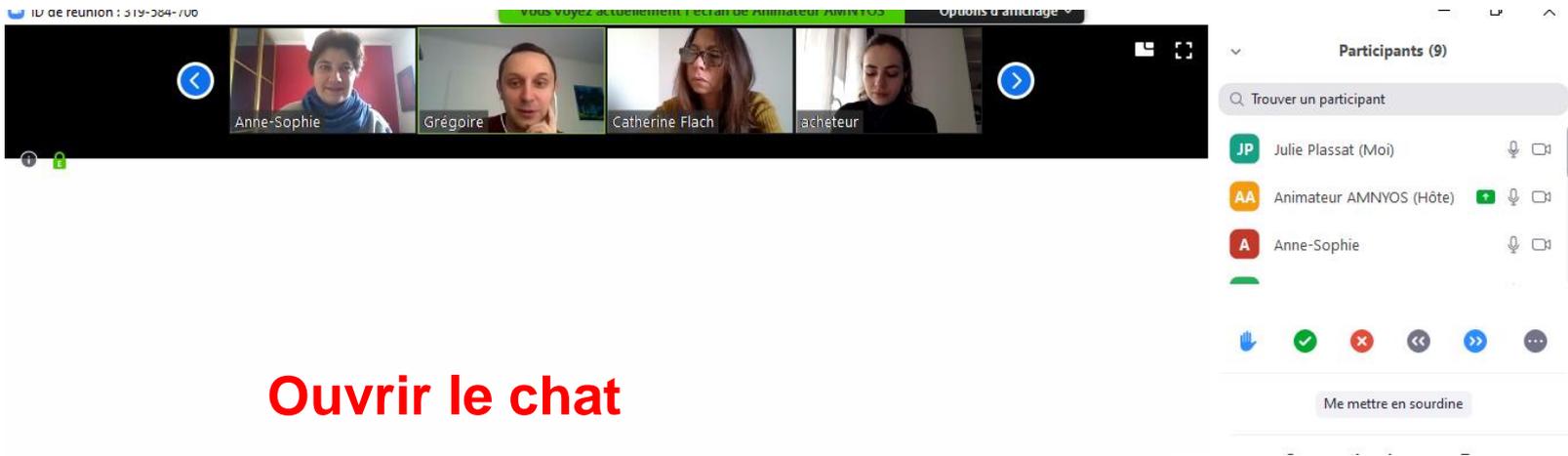
- JP Julie Plassat (Moi)
- AA Animateur AMNYOS (Hôte)
- G Grégoire (Co-hôte)
- A Anne-Sophie
- LM Lailheina Matillon
- L Lefauchaux
- A acheteur
- CF Catherine Flach
- MG Marion Goffart

Me mettre en sourdine

**Pour voir le nom des participants**



Muet Arrêter la video Inviter Participants Partager l'écran Converser Enregistrer Réactions Quitter la réunion



**Ouvrir le chat**

**Envoyer un message :**

- privé
- à tous



ID de réunion : 319-584-706

Vous voyez actuellement l'écran de Animateur AMNYOS

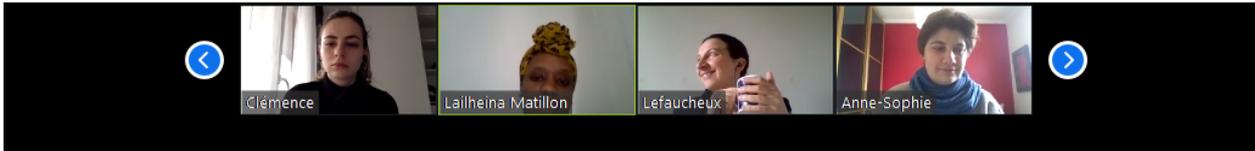
Options d'affichage



Réagir sans parler



Zoom



Participants (9)

Q Trouver un participant

- JP Julie Plassat (Moi)
- AA Animateur AMNYOS (Hôte)
- G Grégoire (Co-hôte)
- CF Catherine Flach
- C Clémence
- L Lefaucheux
- MG Marion Goffart
- A Anne-Sophie
- LM Lailheina Matillon

**Au bas du « volet participants »,  
icônes pour s'exprimer sans  
parler**

Plus de retours non verbaux

Me mettre en sourdine

PRIC\_AAP PacaAura\_réunion 07.04.2020 - PowerPoint

FICHIER ACCUEIL INSERTION CRÉATION TRANSITIONS ANIMATIONS DIAPORAMA RÉVISION AFFICHAGE PDF Suite 2019

Options d'affichage

- Rapport de zoom Ajuster à la fenêtre >
- Demander le contrôle à distance
- Annoter
- Mode côte à côte

DIAPOSITIVE 11 DE 26 FRANÇAIS (FRANCE)

COMMENTAIRES COMMENTAIRES

70%



**Modifier l'affichage des vidéos pour qu'elles apparaissent à côté des éléments projetés**

Animateur AMN...

Julie Plassat

Jean DUTOYA

Isabelisabelle Vl...

Stephane Roux

# Ordre du jour

- ❖ **1/ Accueil et introduction**
- ❖ **2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?**
- ❖ **3/ Séquence collective**
- ❖ **4/ Synthèse et conclusion de l'atelier**

# Ordre du jour

## ❖ 1/ Accueil et introduction

❖ 2/ *Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?*

❖ 3/ *Séquence collective*

❖ 4/ *Synthèse et conclusion de l'atelier*

# 1/ Accueil et introduction

## ❖ Les objectifs de l'atelier :

- Partager les expériences réussies relatives à la mise en place de cellules de maintien dans l'emploi dans les SST
- Interroger les modalités de construction et de déploiement des cellules de maintien dans l'emploi
- Repérer les perspectives et identifier les conditions de réussite

# Ordre du jour

- ❖ *1/ Accueil et introduction*
- ❖ **2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?**
- ❖ *3/ Séquence collective*
- ❖ *4/ Synthèse et conclusion de l'atelier*

## 2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?

### « La mise en place d'une cellule de maintien dans l'emploi »

Laurence Guittard et Dr Françoise Bonnet Abascal  
AIST- La prévention active

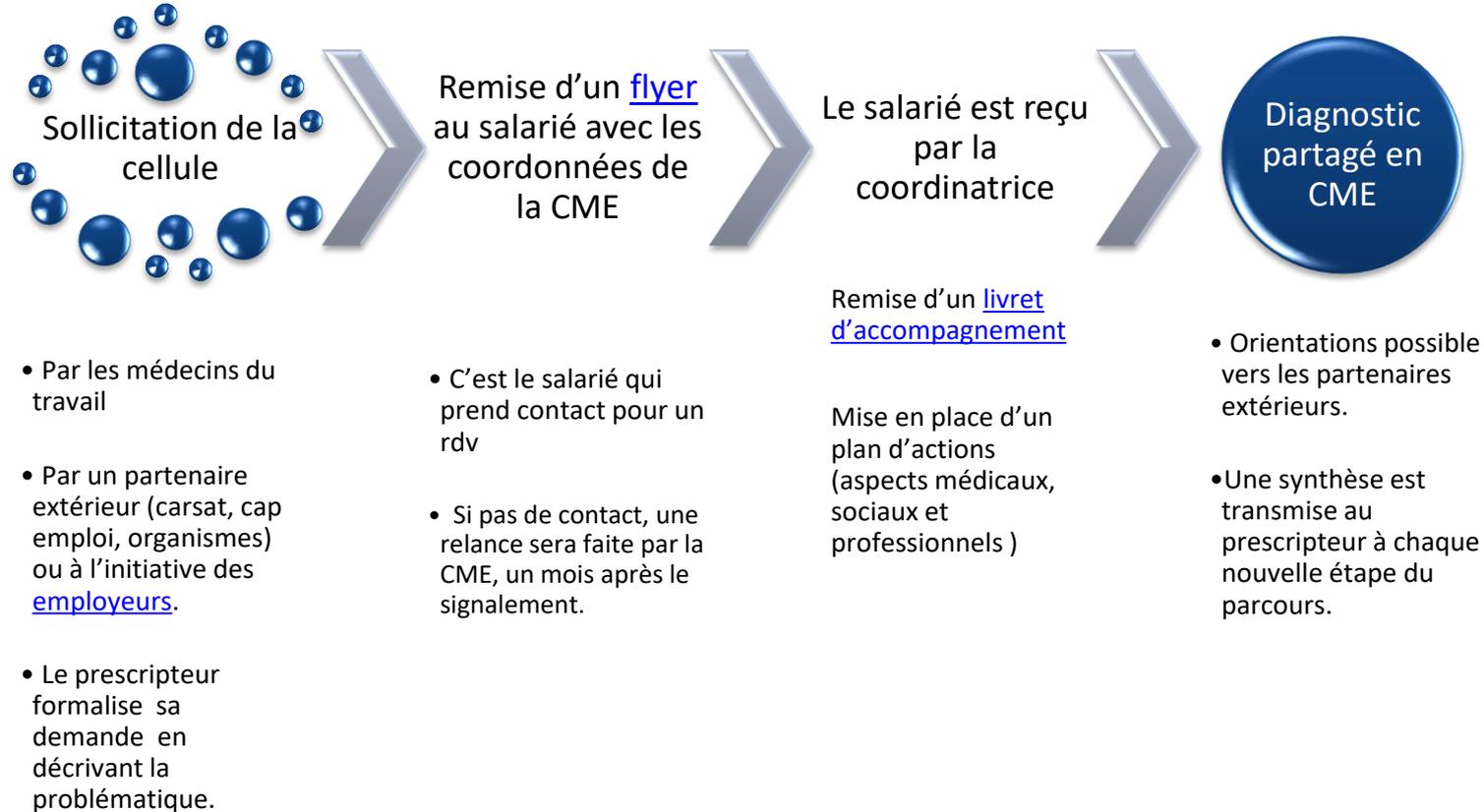
**Création en 04/2016** dans les suites des travaux du groupe maintien en emploi du précédent projet de service.

La cellule s'est étoffée et a modifié son organisation depuis sa création.

Organisation actuelle :

- **Une coordinatrice** 100%
- **Un médecin du travail référent** 35%
- **Une assistante sociale** 50%
- **Une secrétaire** 100 %

# Missions et fonctionnement



# Flyer salarié remis par le médecin du travail

MAINTIEN EN EMPLOI

## Maintien en Emploi

► **Vous êtes salarié**  
Vous avez des problèmes de santé au travail ?  
La cellule Maintien en Emploi peut vous aider.

**Une équipe pluridisciplinaire**

- Chargés de Maintien en Emploi
- Médecin du Travail Retenu
- Assistante de service social
- Assistante

**6 étapes pour vous accompagner**

1. Visite médicale avec le médecin de travail : diagnostic des difficultés rencontrées.
2. Avec votre accord, le médecin de travail envoie une **feuille de signalement**.
3. Vous êtes notifié et appelez la Cellule Maintien en Emploi dans les 15 jours pour prendre un premier rendez-vous.
4. Après chaque RDV, vous repartez avec un plan d'actions concernant les aspects médicaux, sociaux et/ou professionnels de votre situation.
5. Début de l'accompagnement avec un chargé de maintien en emploi, en collaboration avec le médecin de travail.
6. Concrétisation de votre projet jusqu'à l'optimisation de votre situation.

Étude des différents projets professionnels

**VOTRE PROJET**

- Solution pour la reconversion professionnelle
- Maintien dans l'emploi
- Autre possibilité d'insertion professionnelle et sociale
- Au même poste avec aménagement
- Reclassement à un autre poste dans l'entreprise

**Au terme de cet accompagnement, nous assurerons un suivi du maintien de l'emploi.**

Association Interprofessionnelle de Santé au Travail  
[www.aistapreventionactive.fr](http://www.aistapreventionactive.fr)

Cellule de Maintien en Emploi  
 11, rue de Fournier  
 63100 Clermont-Ferrand  
[aist.cme@aistlpa.fr](mailto:aist.cme@aistlpa.fr)  
 Tél. : 04 43 11 02 27  
 07 77 00 01 30

# Flyer destiné aux employeurs

**MAINTIEN EN EMPLOI**

## Maintien en Emploi

► **Vous êtes employeur**

Votre salarié rencontre des problèmes de santé, votre engagement est indispensable pour rechercher une solution de maintien dans l'emploi en partenariat avec le salarié et le médecin du travail.

**Solution commune retenue**

- Accompagner votre salarié sur le plan socioprofessionnel
- Réaliser un diagnostic au sein de votre entreprise
- Maintenir le salarié dans l'entreprise
  - Au même poste
  - À un poste différent
- Le maintien en emploi en dehors de l'entreprise
  - Reconversion professionnelle
  - Autres Possibilités

**Une équipe pluridisciplinaire**

## La cellule maintien en emploi

**6 étapes pour vous accompagner**

1. Visite médicale du salarié avec le médecin du travail : diagnostic des difficultés rencontrées.
2. Avec l'accord de votre salarié, le médecin du travail adresse une fiche de signalement à la cellule.
3. Votre salarié contacte la Cellule Maintien en Emploi dans les 15 jours afin de fixer un rendez-vous.
4. Début de l'accompagnement avec un chargé de maintien en emploi, en collaboration avec le médecin du travail.
5. Après chaque rdv, votre salarié repart avec un plan d'actions, etc.
6. Mise en œuvre de la solution Maintien en Emploi retenue avec votre partenariat.

**Au terme de cet accompagnement, nous assurerons un suivi du maintien de l'emploi.**

**aist** Association Interprofessionnelle de Santé au Travail  
www.aistlapreventionactive.fr

**présanse** Suivez-nous !

Cellule de Maintien en Emploi  
11, rue de Flaminio  
63100 Clermont-Ferrand  
aist.cme@aistipa.fr  
Tél. : 04 43 11 02 15



## LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI



CELLULE MAINTIEN EN EMPLOI  
11 rue de Flamina, 63000 Clermont-Ferrand  
aist.cme@aistlpa.fr - 04 43 11 02 15

### VOTRE LIVRET

Vous avez été adressé à la Cellule Maintien en Emploi.

A ce titre, vous allez bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire.

Ce livret d'accompagnement vous suivra tout au long de votre parcours et vous permettra d'y noter vos rendez-vous.

Vous pourrez également le présenter à chaque professionnel que vous rencontrerez lors de votre accompagnement.

Vous vous engagez à tenir informé la cellule maintien en emploi de l'avancée de vos démarches ainsi que des difficultés que vous pourriez rencontrer.

2

### NOTRE ENGAGEMENT

Afin d'engager toutes les actions nécessaires à votre prise en charge, notre équipe peut être amenée à prendre contact avec d'autres professionnels (assurance maladie, MDPH, services sociaux, médecins, CAP EMPLOI etc... ) intervenant dans le champ du maintien dans l'emploi et de l'insertion professionnelle . Pour ce faire, votre accord est indispensable.

Je soussigné(e) : .....

Certifie avoir été informé(e) que la Cellule Maintien en Emploi de l'AIST La prévention Active est susceptible de se rapprocher de différents acteurs socio-professionnels indispensables à l'étude de mon dossier et autorise les membres de l'équipe à prendre contact avec ces professionnels.

Signature :

3



## LE PLAN D' ACTIONS

8

## DES SITES POUR VOUS AIDER

- **AIST 63 La Prévention Active**  
<http://aistlapreventionactive.fr/>
- **MDPH**  
<https://mdph.puy-de-dome.fr/accueil.html>
- **CPF**  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>
- **Cap emploi**  
<https://www.capemploi-63.com/>
- **Carsat**  
<https://www.carsat-auvergne.fr/home.html>
- **Service public**  
<https://www.service-public.fr/>

### Information RGPD:

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données personnelles. Vous disposez en outre d'un droit à la limitation des traitements, d'un droit au retrait du consentement, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée et d'un droit d'opposition dans les limites des intérêts légitimes de notre entité. Ces droits peuvent être exercés auprès du responsable Protection des Données.  
Contact : [donneespersonnelles@aisttpa.fr](mailto:donneespersonnelles@aisttpa.fr)

10

# Sollicitation CME en dehors d'un arrêt

- Demande de visite médicale à l'initiative du salarié ou de l'employeur
- **Objectif** : Alerter précocement et engager une démarche de maintien dans l'emploi, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé
- La demande peut également émaner du médecin du travail dans le cadre d'un suivi individualisé
- RDV CME pendant le temps de travail : Le médecin du travail adresse [un courrier à l'employeur](#) afin de l'informer du rdv avec la CME
- [Un courrier d'attestation](#) de présence est remis au salarié au terme du rdv.

## Exemple de courriers



Quelques exemples de courriers

# Exemple de courriers



**AIST-La prévention active**  
*Service de Santé au Travail - Centre de Clermont-Ferrand*  
11 Rue de Flamina - Accès parking Rue Claude Danziger  
63100 - CLERMONT-FERRAND - Tél : 04 43 11 02 40

<input type="checkbox"/> +	Adresse destinataire	
	Adresse adhérent	
	Médecin du travail	
	Tél. : téléphone	
Objet : Convocation par le service de santé au travail (copie adressée au salarié)		Clermont-Ferrand, le jeudi 12 novembre 2020

M

Suite à la visite médicale en date du date de visite , j'ai adressé votre salarié, Choisissez un élément. Nom & Prénom du salarié Vers notre cellule Maintien en Emploi.

Sachez qu'Choisissez un élément sera reçu le Cliquez ici pour entrer une date. Choisissez un élément. à Choisissez un élément..

A cet effet, je vous prie de bien vouloir lui permettre de se rendre à ce rendez-vous.

Je vous prie d'agrèer, M, mes respectueuses salutations.

Nom du médecin du travail.

Médecin du travail

# Exemple de courriers



**AIST-La prévention active**  
*Service de Santé au Travail – Centre de Clermont-Nord*  
11 Rue de Flamina – Accès parking Rue Claude Danziger  
63100 – CLERMONT-FERRAND - Tél : 04 43 11 02 40

Secrétariat du Dr Bonnet Abascal  
Tél : 04 73 25 36 11  
s.bernardino@aistpa.fr

A Clermont-Ferrand, le

Madame, Monsieur,

Votre service de santé au travail a récemment eu connaissance d'un arrêt prolongé vous concernant.

Afin de faire le point sur votre situation médicale et professionnelle, nous vous proposons de nous rencontrer dans le cadre d'une visite de pré reprise.

Cette visite, réalisée pendant votre arrêt de travail, a pour objectif de prendre connaissance de vos difficultés éventuelles à reprendre votre activité professionnelle.

Nous vous invitons donc à prendre directement contact avec votre service de santé au travail afin d'obtenir un rendez-vous auprès du médecin.

Cette visite est strictement confidentielle, les préconisations qui pourront être faites, ne seront adressées à votre employeur, qu'avec votre accord.

Nous vous joignons également un flyer de la caisse primaire d'assurance maladie relatif à la visite de pré reprise, sur lequel vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires concernant ce type de visite.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Médecin du Travail

# Exemple de courriers



**AIST-La prévention active**  
*Service de Santé au Travail – Centre de Clermont-Nord*  
11 Rue de Flamina – Accès parking Rue Claude Danziger  
63100 – CLERMONT-FERRAND - Tél : 04 43 11 02 40

Cellule Maintien en Emploi

Monsieur Madame

Tél : 04.43.11.02.27

**Objet : convocation par le service de santé au travail**  
( Copie adressée à l'employeur )

Clermont-Ferrand, le

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la demande de rendez-vous qui vous a été préconisé par le médecin du travail ,le docteur , j'atteste que vous avez été reçu le , de heure à heure

Document remis pour faire valoir ce que de droits .

Laurence Guittard

- **Visite à la demande**
- **Visite de pré reprise**

## La visite à la demande

En raison de l'espacement de la périodicité des visites, il est primordial de renforcer les visites à la demande à l'initiative de l'employeur ou du salarié afin :

- Anticiper les problématiques,
- Privilégier la prévention secondaire,
- Mettre en œuvre des solutions en amont avant un arrêt de travail (étude ergonomique, formation, CME etc.)

Informations des employeurs régulièrement

Information des salariés lors de chaque visite (embauche, VIP....)

# la visite de pré reprise

Elle permet de faire l'état des lieux de la situation médicale et d'initier les démarches de maintien en emploi en sollicitant les différents partenaires et en orientant vers la cellule maintien en emploi du service.

Il est important d'actionner tous les leviers pour la mettre en œuvre :

- Coordination avec le service médical de la CPAM,
- Information des professionnels de santé (médecins de ville et hospitaliers, kinésithérapeutes...),
- Information en amont des employeurs et travailleurs : affichage et flyers en salle d'attente, utilisation du site internet du SSTI,
- Rôle de l'équipe de proximité du SSTI lors des échanges téléphoniques (AM) ou sur le terrain (ATST) pour le ciblage des salariés absents afin de les contacter.



Secrétariat du Dr Bonnet Abascal  
Tél : 04 73 25 36 11  
s.bernardino@aistlpa.fr

A Clermont-Ferrand, le

Madame, Monsieur,

Votre service de santé au travail a récemment eu connaissance d'un arrêt prolongé vous concernant.

Afin de faire le point sur votre situation médicale et professionnelle, nous vous proposons de nous rencontrer dans le cadre d'une visite de pré reprise.

Cette visite, réalisée pendant votre arrêt de travail, a pour objectif de prendre connaissance de vos difficultés éventuelles à reprendre votre activité professionnelle.

Nous vous invitons donc à prendre directement contact avec votre service de santé au travail afin d'obtenir un rendez-vous auprès du médecin.

Cette visite est strictement confidentielle, les préconisations qui pourront être faites, ne seront adressées à votre employeur, qu'avec votre accord.

Nous vous joignons également un flyer de la caisse primaire d'assurance maladie relatif à la visite de pré reprise, sur lequel vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires concernant ce type de visite.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Médecin du Travail



## Questions / Réponses



AIST-La prévention active  
[www.aistlapreventionactive.fr](http://www.aistlapreventionactive.fr)

## 2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?

**« Le rôle de chargé de mission PDP, une  
alternative à la cellule maintien dans l'emploi  
dans les services de santé au travail de taille  
restreinte »**

Alexandra Mazza, Marie-France Caillat  
AST BTP de l'Ain



# AST BTP de l'Ain

Association de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain

[www.ast-btp-ain.fr](http://www.ast-btp-ain.fr)

## Le Rôle de la Chargée de Mission PDP

Une alternative à la Cellule de Maintien dans  
l'Emploi dans les Services de Santé au Travail de  
taille moyenne

# Présentation générale

Date de mise en place de la mission PDP/Maintien dans l'emploi : 2014

Axe prioritaire du CPOM et du Projet de service

Ressource : Une chargée de mission PDP/Maintien dans l'emploi

Cible : Salariés en arrêt de travail vus en visite de pré-reprise

Evolutions en 2020 :

- ▶ Structuration du processus d'intervention
- ▶ Elargissement des salariés ciblés (uniquement salariés 50 ans et plus jusqu'en 2019)

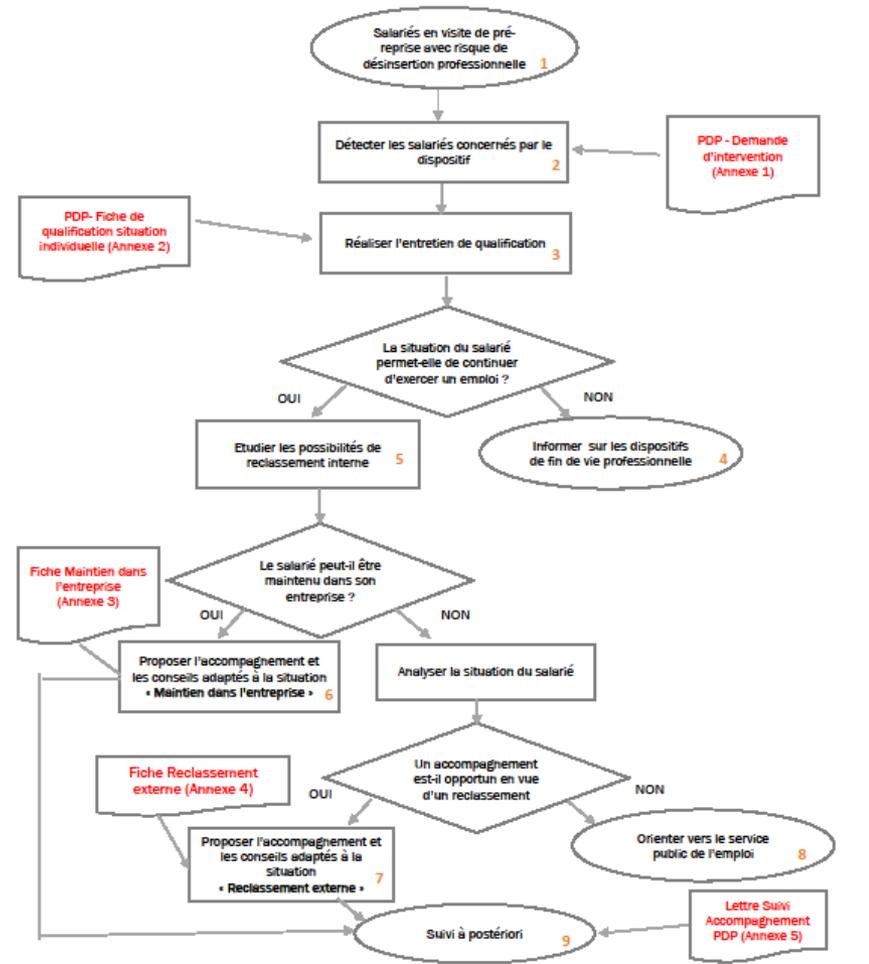
# Objectif

- ▶ Identifier et accompagner les salariés qui au regard de leur état de santé risquent de ne pas pouvoir occuper un emploi dans les conditions de travail précédant l'arrêt.
- ▶ Pour favoriser la recherche d'une solution de maintien dans l'entreprise, ou accompagner le reclassement professionnel externe.

# Processus

## Prévention de la Désinsertion Professionnelle Maintien dans l'emploi

Objet : Accompagner les salariés en situation de désinsertion  
Réfèrent interne : Alexandra MAZZA, Chargée de mission PDP/maintien dans l'emploi



# Processus



# Processus

## **Identification des salariés :**

- ▶ Saisine directe par le médecin du travail suite à visite de pré-reprise
- ▶ Envoi 2 fois par mois à chaque médecin du travail de la liste des visites de pré reprise qu'il a effectuées (nom salarié, nom entreprise)

## **Entretien de qualification :**

- ▶ Point sur la situation du salarié (Fiche qualification de situation individuelle)
- ▶ RDV en présentiel possible dans les 3 centres fixes (proximité).
- ▶ Permet de définir les actions à mener

## **Actions en vue du maintien dans l'emploi ou du reclassement externe**

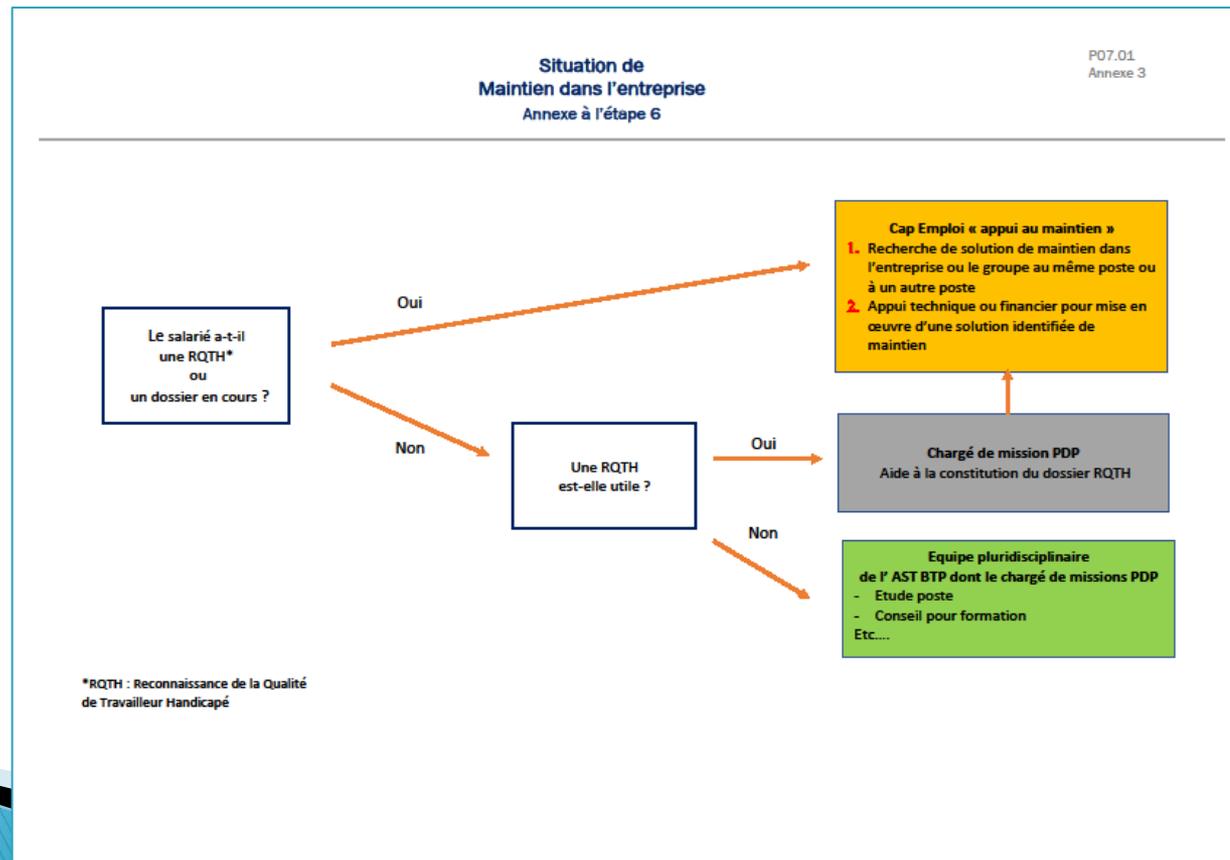
## **Réalisation d'un suivi des salariés à un an :**

- ▶ Envoi d'un questionnaire aux salariés
- ▶ Transmission des retours en interne

# Accompagnement au Maintien dans l'emploi

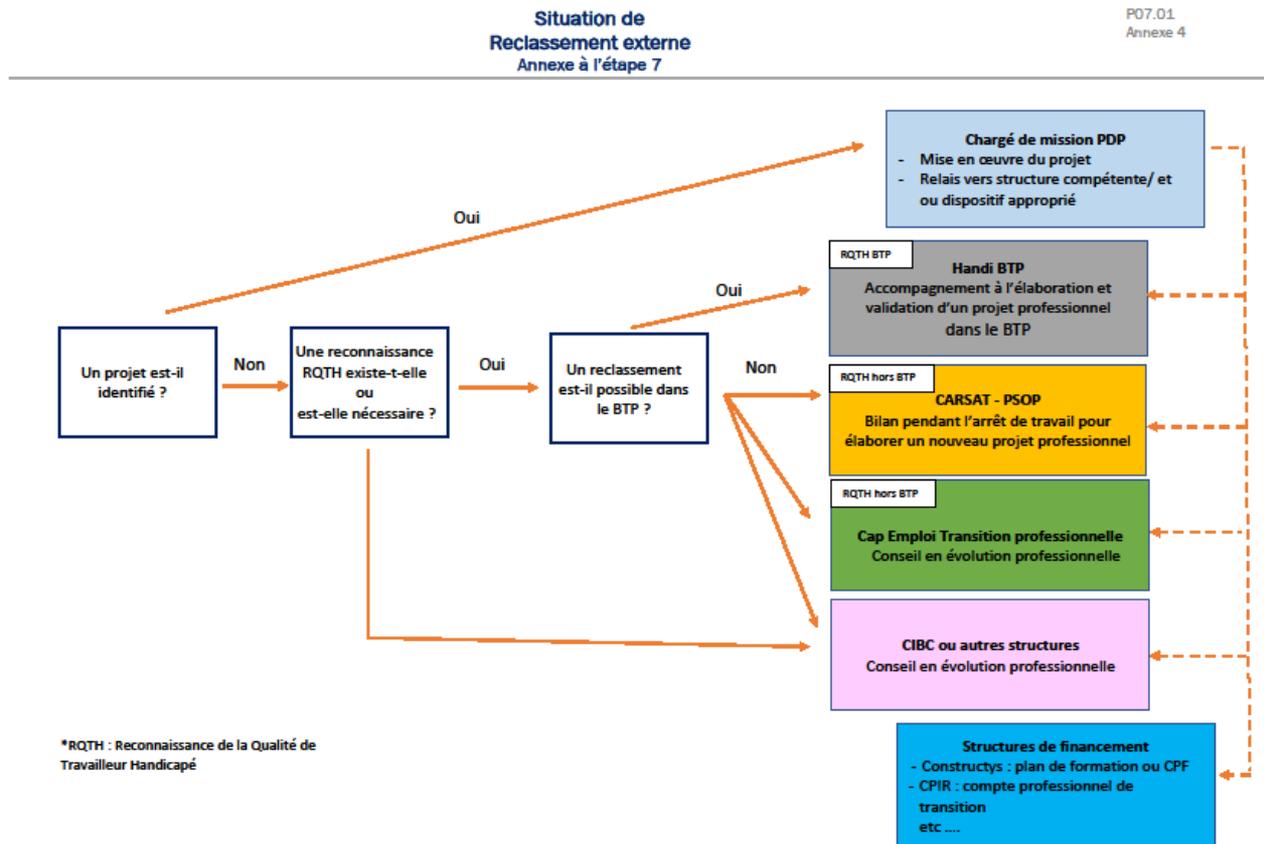
Etude des possibilités de maintien dans l'emploi

- ▶ Piloté par le médecin du travail
- ▶ Prise de contact avec l'entreprise avec accord du médecin et du salarié
- ▶ Travail en coopération avec l'équipe pluridisciplinaire (ergonome, IPRP) et/ou les partenaires (Cap Emploi, Service social Carsat, MDPH, autres partenaires le cas échéant)



# Accompagnement au reclassement externe

- ▶ Échéance sur l'éventuel projet de reconversion,
- ▶ Analyse du besoin ou de la possibilité d'un accompagnement pour un nouveau projet professionnel
- ▶ Orientation le cas échéant vers les partenaires et dispositifs adaptés (bilan PSOP, bilan de droit commun, Bilan HandiBTP, Conseil en Evolution Professionnelle...)



# Plus value de la Chargée de Mission

- ▶ Temps d'écoute et d'échange privilégiés
- ▶ Proximité : des lieux de RDV dans les trois centres
- ▶ Coordination avec l'équipe pluridisciplinaire, les partenaires extérieurs, l'entreprise
- ▶ Information des salariés : importance de garder le contact avec l'employeur pendant l'arrêt, formation, rôle des médecins, reclassement, aménagement de poste, licenciement pour inaptitude....
- ▶ Accompagnement, selon le besoin, dans les démarches : Dossier RQTH, création Compte Personnel de Formation, utilisation du CPF, rédaction d'un CV...



**Pause-vidéo :**

**Les projets soutenus au  
titre de la Politique  
Régionale Concertée**

## 2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?

**« La construction d'une cellule à l'échelle du GIE  
Isère, le CPOM comme outil de capitalisation ? »**

Franck Simiand, Carine Bourdel, Dr Michèle Aléonard  
MT2I



**La mise en place d'un CPOM sur le territoire, l'occasion de capitaliser sur les bonnes pratiques, outils et expériences des autres SST du territoire, en particulier sur la construction d'une cellule maintien dans l'emploi**

# Des projets en commun en ISER au sein du GIE



## Quelques réalisations :

- **Projet AIDE A DOMICILE** (SMIEVE / SISTNI / MT2I / METRAZIF) avec la DIRECCTE et la CARSAT
- **Projet Fluides de coupe** (SISTNI/SMI/METRAZIF) avec la CARSAT et l'UDIMEC (réglementation du risque chimique et points sur les éléments de protection collective...)
- **Logiciel métier identique** (SISTNI / SMI /MT2I / METRAZIF/AST)
- **Mutualisation de matériel de mesure et de documentations**
- **Webinaires (DUERP, télétravail, référent COVID-19...)**
- Autres thématiques en cours de réflexion (RPS, addictions...)
- **CPOM** (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) commun sur la prévention des risques chimiques et le maintien dans l'emploi



# Le calendrier de construction



12/02/20

- Rencontre avec la DIRECCTE Chambéry sur les CPOM

Été 2020

- Echanges réguliers au sein du GIE et validation projet commun

03/09/20

- Présentation du fonctionnement du Pole-Socio-Professionnel Mt2i

Oct.2020

- Echanges au sein de chaque cellule et entre les services

28/10/20

- Finalisation de la fiche action commune avec la DIRECCTE





## MT2i et la prévention de la désinsertion professionnelle:

- Maintien en emploi MT2i : CDME, SAMETH, , Animation territoriale
- Suite à la formation de tous les médecins du travail et infirmiers (de santé au travail) de MT2i *PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE, MAINTIEN EN EMPLOI, HANDICAP ET TRAVAIL*, en 2015:
  - Création d'un groupe de travail Prévention de la Désinsertion Professionnelle
  - Fiche action du projet de service sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle
  - Expérimentation d'une cellule de maintien en emploi MT2i en 2018
  - Mise en place du PSPME en janvier 2019 (guichet unique et appui auprès des équipes médicales pour le signalement et l'accompagnement des salariés dont le parcours professionnel s'avère en risque au motif de la santé physique ou mentale et/ou en difficulté d'ordre sociale)
- Faciliter l'identification du service rendu à l'interne par les équipes médicales, à l'externe par les employeurs, les salariés et les autres acteurs du maintien dans l'emploi (organisation mise en place, circuit de traitement des dossiers, acteurs internes et externes mobilisés, statistiques, suivi)



## Le maintien en emploi – quelle offre de service dans les SST de l'Isère

- **Etat des lieux de la PDP dans les services**
- **Identification d'un référent PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) au sein de chaque service,**
- **Homogénéisation de l'offre de service,**
  - **Transmission des pratiques déjà existantes au sein du PSPME de MT2i, rencontres régulières des différents référents pour partage des expériences**
  - **Partage des supports déjà connus par les partenaires du maintien en emploi,**
  - **Evolution des supports de communication, pour intégrer la dimension inter-service,**
  - **Définition d'un tronc commun d'orientation, selon des problématiques types et les différents partenaires identifiés,**
  - **Définition d'un fonctionnement particulier au sein de chaque service permettant de répondre à ce tronc commun,**
- **Communication commune sur le maintien en emploi auprès :**
  - des employeurs et salariés**
  - des médecins généralistes et autres professionnels de santé,**
- **Contribution aux observations départementales**



## Un travail d'équipe



# Les éléments à mutualiser

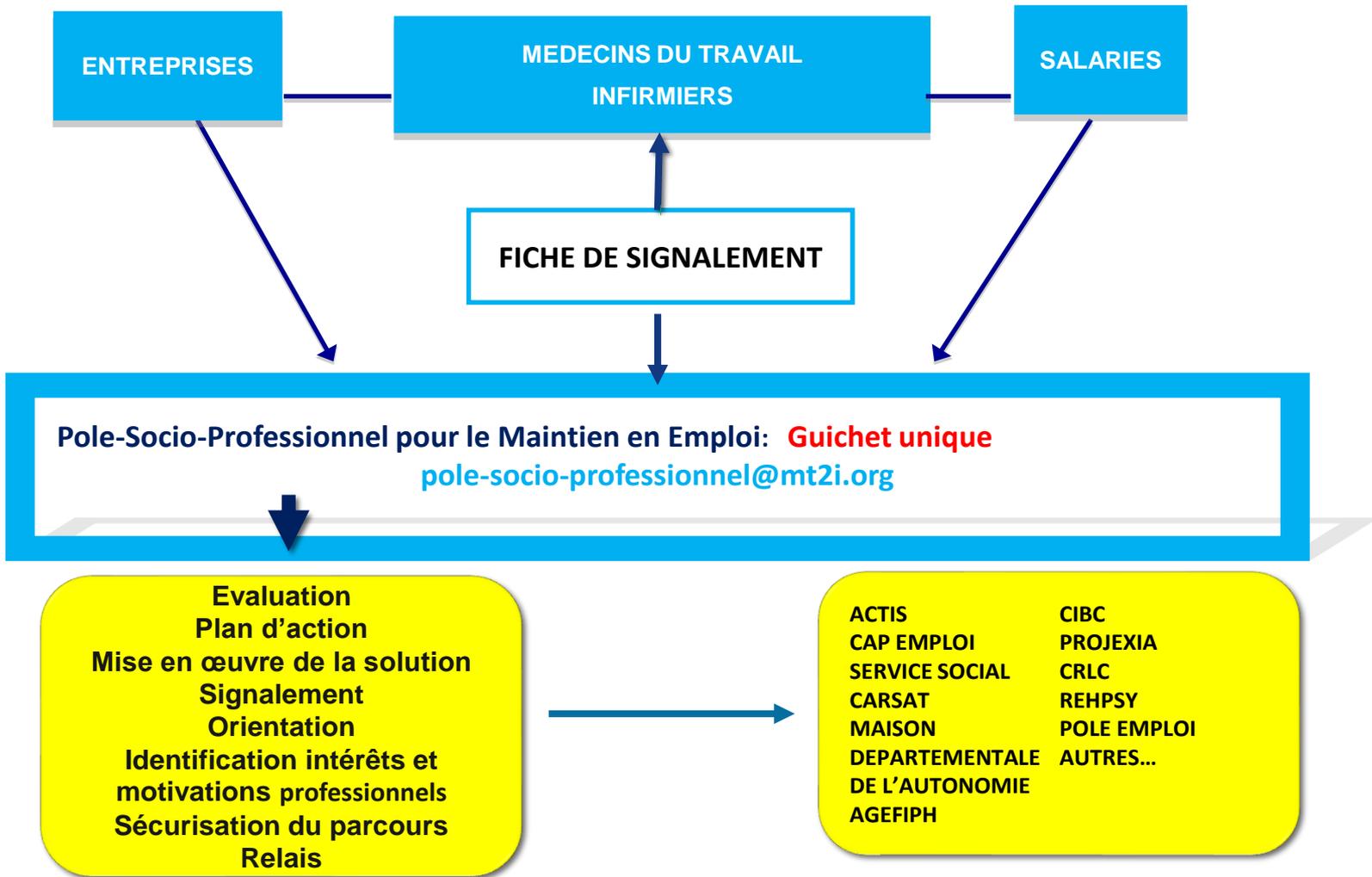
## Formats entretiens et autres protocoles concernant :

- Signalement et orientation de la situation via la fiche de signalement aux partenaires
- Accompagnement aux démarches administratives
- Identification des intérêts et motivations professionnels: reconversion professionnelle (pistes)
- Fiche relais pour Pôle emploi/Cap emploi
- Suivi des situations (12-24 mois)
- Sensibilisations collectives Entreprises adhérentes, Médecins généralistes, Maisons de santé, Médecins conseils...



Evaluation  
Plan d'action  
Mise en œuvre de la solution  
Signalement  
Orientation  
Identification intérêts et motivations professionnels  
Sécurisation du parcours  
Relais





## **2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?**

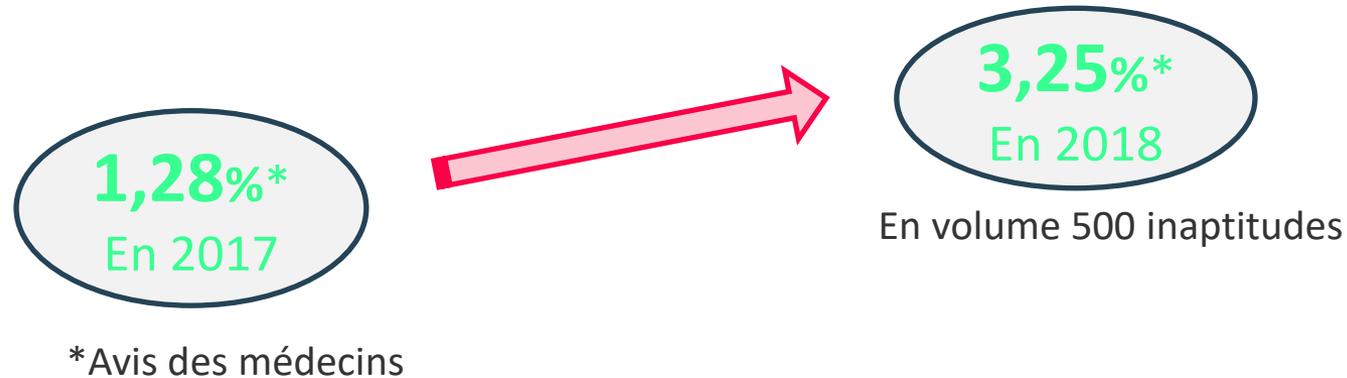
**« La mise en place de la cellule maintien dans  
l'emploi dans le cadre de l'appel à projets  
maintien, retour d'expérience »**

Frédéric Saussac  
AIST Haute-Loire

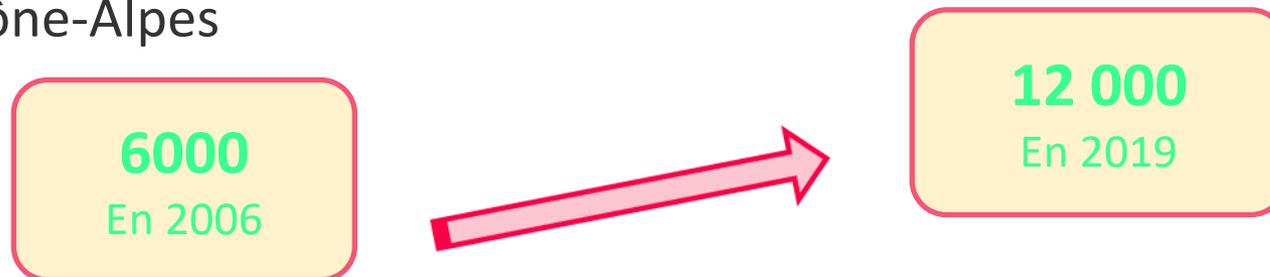
CREATION D'UNE CELLULE DE MAINTIEN DANS  
L'EMPLOI SUITE A L'APPEL A PROJET P.R.C

# LES CONSTATS

- **Augmentation sensible des avis d'inaptitude à l'AIST43:**



- **Licenciements pour inaptitude en forte hausse au niveau d'Auvergne-Rhône-Alpes**



# LES CONSTATS

- **Pour les Entreprises (TPE/PME) en difficultés face à l'inaptitude d'un salarié dans leur établissement**

- ✓ coûts financiers : absentéisme + licenciement pour inaptitude
- ✓ perte de compétences: expérience du salarié
- ✓ perte de l'historique de l'entreprise

- **Pour le salarié :**

**Licenciements pour inaptitude**



**Deuil de l'ancien métier**

**+ Chômage de longue durée en fonction de l'âge**

# Création de la cellule de maintien dans l'emploi

- Réponse à l'appel à projet de la **DIRECCTE AURA**
  - Fin d'année 2019
  - En partenariat avec le CAP EMPLOI 43
- Démarrage de la Cellule de maintien dans l'Emploi
  - 1<sup>er</sup> Mars 2020 finalement repoussé au **1<sup>er</sup> Juin 2020**
- Mise en place **d'une équipe pluridisciplinaire dédiée**

# L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE:

## UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



ERGONOME  
Thomas B.



MEDECIN  
REFERENT  
Charles C



PSYCHOLOGUE  
Agnès S.

COORDINATRICE  
Elodie R.



ASSISTANTE  
Nathalie B.

CONSEILLERE MAINTIEN  
CAP EMPLOI 43  
Hélène B

# LES OBJECTIFS DE LA CELLULE: Un rôle de médiation

**Conseiller / accompagner**

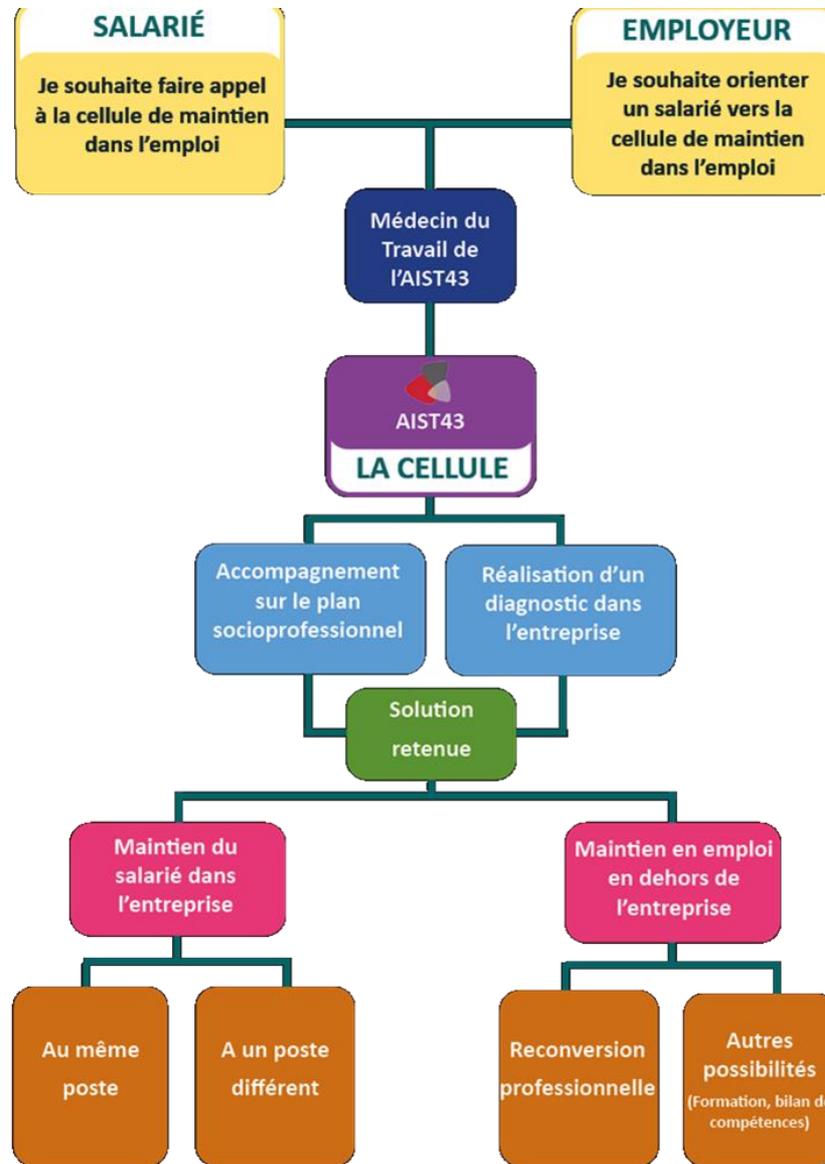
**salariés /employeurs**

confrontés à des **situations  
d'inaptitude**

**Aider au reclassement des  
salariés:**

- Interne dans l'entreprise
- Externe en emploi

# LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE



# LES PARTENARIATS

- Les premiers partenariats :



Prévention de la  
Désinsertion  
Professionnelle

*CELLULE PDP DE LA CARSAT*

# Les OBJECTIFS DE la cellule de maintien dans l'emploi DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET PRC

- **100** signalements par an à la cellule de maintien dans l'emploi
- **80** dossiers pris en charge par l'équipe pluridisciplinaire
- **50%** de maintien en emploi

# Bilan intermédiaire sur le fonctionnement de la Cellule de Maintien dans l'Emploi

- 103 prescriptions depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2020



43 entrées dans la cellule

Statuts	Nb salariés	%
En cours	31	72,09%
Refus intégration Cellule	1	2,33%
Sortie Négative	2	4,65%
Sortie Positive	9	20,93%
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>100,00%</b>

**Nombre moyen de jours au  
sein de la Cellule de Maintien  
dans l'Emploi : 69 j**

**9 sorties positives sur un total de 12  
soit 75,00 %**

Resultats (sortie)	Nb salariés	%
Amenagement du poste	4	33,33%
Changement de poste externe	1	8,33%
Changement de poste interne	3	25,00%
Embauche CDI	0	0,00%
Inaptitude	2	16,67%
Invalidité	1	8,33%
Reconversion	0	0,00%
Création entreprise	1	8,33%
<b>Total de sortie</b>	<b>12</b>	<b>100,00%</b>

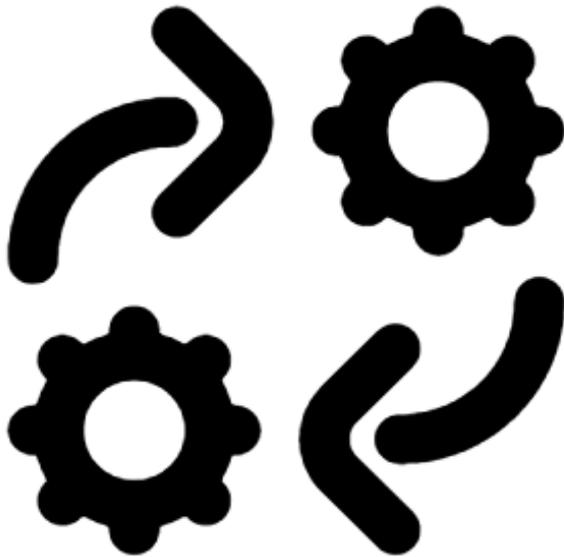
# Ordre du jour

- ❖ *1/ Accueil et introduction*
- ❖ *2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?*
- ❖ **3/ Séquence collective**
- ❖ *4/ Synthèse et conclusion de l'atelier*

# 4/ Séquence collective 1

---

Séquence de travail n° 1 : La construction et la mise en place d'une cellule de maintien dans l'emploi

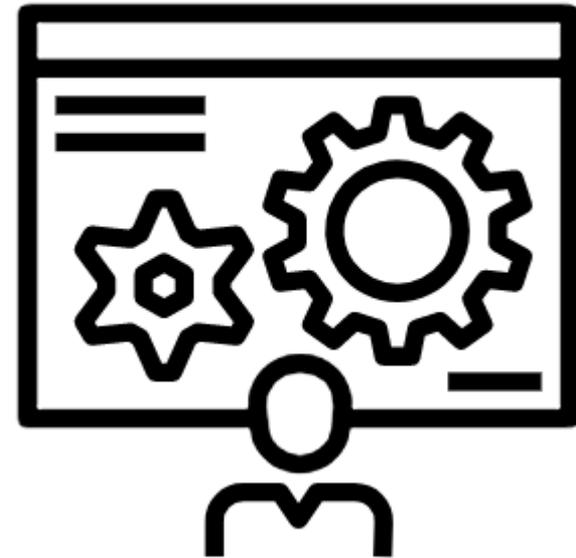


- § Quelle évaluation des besoins en amont ?
- § Quelles étapes de construction ?
- § Quelle composition ?
- § Quel volumétrie ?
- § Quelles bonnes pratiques valoriser ?
- § Quelles limites ?

# 4/ Séquence collective 2

Séquence de travail n° 2 : La place et le rôle des cellules de maintien dans l'emploi dans leur environnement partenarial

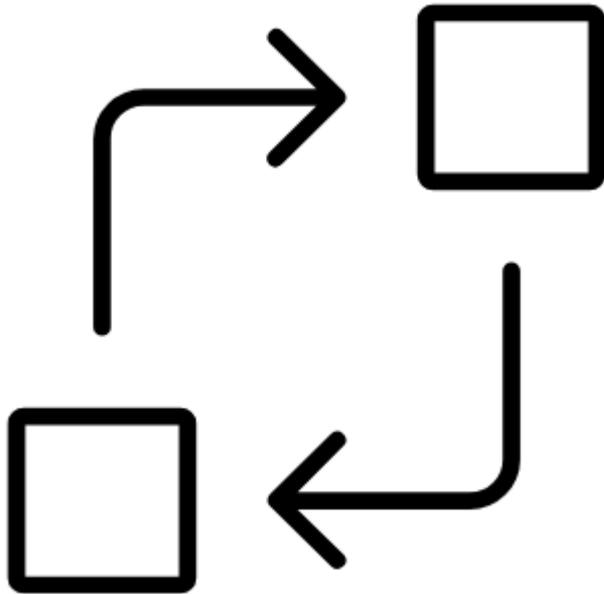
- § Quelle articulation avec les partenaires ?
  - § Quels interlocuteurs ?
  - § Quelles modalités de sollicitation ? Quels outils ?
  - § Quelles modalités de saisine réciproques avec les partenaires ?
- § Quelles relations avec les entreprises et les salariés ?
- § Quelles bonnes pratiques valoriser ?
- § Quelles limites ?



# Ordre du jour

- ❖ *1/ Accueil et introduction*
- ❖ *2/ Retours d'expérience des acteurs locaux et témoignages : la cellule de maintien dans l'emploi, pourquoi et comment ?*
- ❖ *3/ Séquence collective*
- ❖ **4/ Synthèse et conclusion de l'atelier**

## 4/ Synthèse et conclusion de l'atelier



**Conclusion collective**

# Merci pour vos contributions !

## Le programme de l'après-midi :

NOM	Horaire	Liens
<b>Atelier 1 : Maintien dans l'emploi et COVID, nos organisations au défi</b>	<b>14h00 -16h</b>	<a href="https://us02web.zoom.us/j/86735573830">https://us02web.zoom.us/j/86735573830</a>
<b>Atelier 2 : Approche sectorielle, les enseignements des expérimentations en cours dans le secteur de l'aide à domicile en faveur du maintien dans l'emploi</b>	<b>14h00 -16h</b>	<a href="https://us02web.zoom.us/j/84330148685">https://us02web.zoom.us/j/84330148685</a>
<b>Atelier 3 : Dialogue social et prévention de la désinsertion professionnelle, leviers et clés de réussite</b>	<b>14h00 -16h</b>	<a href="https://us02web.zoom.us/j/82750147240">https://us02web.zoom.us/j/82750147240</a>
<b>Conclusion séminaire</b>	<b>16h00 -16h30</b>	<a href="https://us02web.zoom.us/j/82750147240">https://us02web.zoom.us/j/82750147240</a>